



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du  
VENDREDI 18 JANVIER 2013

*Date de convocation* : 9 Janvier 2013

**Etaient présents** : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, BOURREAU Jean-Christophe, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien, LÉBOUCHER Jean-Marie, Mmes BOULARD Christelle, BENOIST Claire, DESLIS Laurence & RAYNAUD Magali

Formant la majorité des membres en exercice

**Absents** : Mme RIVOL Fabienne, MM. POIRIER Christophe et LAFFONT Arnaud, excusés ;

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale était également absente et excusée.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Madame Claire BENOIST, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Convention SATESE (assistance technique assainissement)
- \* Fusion des SIAEP de Conlie et de Lavardin : Avis du CM
- \* Cantine scolaire de Lavardin : subvention 2013
- \* Salle polyvalente : compte rendu de la commission
- \* Affaires et questions diverses

### **1/ Convention SATESE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du conseil général relatif à l'assistance technique en assainissement collectif.

En 2010 et pour une durée de 3 ans, une convention d'assistance technique a été mise en place ; celle-ci étant arrivée à échéance, et

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Décide** de renouveler cette convention d'assistance technique pour également 3 ans (2013 - 2015) et autorise le Maire à signer celle-ci. (Coût 0.31€/ habitant pour 2013 après déduction de la subvention de l'agence de l'eau ; coût réel 1.70 €)

## **2/ Fusion des SIAEP de Conlie et de Lavardin : Avis du CM**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans un arrêté préfectoral en date 20 décembre 2012, le Préfet a proposé un nouveau périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale issu de la fusion des syndicats intercommunaux d'adduction en eau potable de la région de Conlie et de la région de Lavardin.

Conformément à l'article 2 de cet arrêté, chaque Conseil Municipal doit donner son avis sur le projet de nouveau périmètre ;

Conformément à l'article 5 de cet arrêté, chaque Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet de statuts

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- émet un **AVIS FAVORABLE** au projet de fusion des SIAEP de Conlie et de Lavardin ;
- émet une **opposition définitive** à l'implantation du siège social de ce futur syndicat à Conlie, et demande par mesure d'économie et d'optimisation de son efficacité de l'installer dans les nouveaux locaux du SIAEP de Lavardin situé à La Quinte ;
- propose que les tarifs puissent être différenciés, sur une période de 5 ans, pour les abonnés du Siaep de Conlie, compte tenu de l'établissement de leur futur schéma directeur, le schéma directeur du SIAEP DE Lavardin ayant déjà été financé par ses abonnés

## **3/ Cantine scolaire de Lavardin : subvention 2013**

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide d'allouer la subvention ci-après :

ORGANISMES	MONTANT ALLOUE
CANTINE SCOLAIRE DE LAVARDIN - exercice 2013	10 000 €

## **4/ Salle Polyvalente : Compte rendu de la commission**

Compte tenu de l'absence de Mme RIVOL Fabienne, responsable de cette commission ; ce sujet est reporté au prochain conseil municipal

## **5/ Affaires diverses**

### Réunion des commissions :

- Commission Travaux : jeudi 24 janvier à 18h ;
- Commission Finances : vendredi 25 janvier à 18h30

### Situation budgétaire - exercice 2012 :

M. le Maire présente au CM un diaporama sur les dépenses et recettes réalisées en 2012 ; la commune présente une trésorerie de 174000 € à ce jour ; les dépenses ont été maintenues et la commune a eu quelques recettes exceptionnelles.

Avenant n°2 à la convention de télétransmissions des actes : Vu la délibération du 16 octobre 2009 autorisant la commune à adhérer à la démarche du Conseil Général pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, vu la convention de mise à disposition, signée le 10 novembre 2009 entre la commune et le Conseil Général et notamment son article 8 (volet 1) et l'article 7 (volet 2) qui est arrivée à terme au 31 décembre 2012

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition de téléservices. La durée de la convention de mise à disposition de téléservices, à titre gratuit, est renouvelée du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2017.

Convention ATESAT : Monsieur le Maire rappelle que la commune a passé une convention pour une mission de solidarité et d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du

territoire (ATESAT), à la DDT de la Sarthe. Le gouvernement a annoncé que le renouvellement de cette convention ATESAT ne serait proposé que pour un an aux communes qui en feront la demande.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, souhaite que la commune de Lavardin puisse renouveler cette convention ATESAT avec les services de la DDT.

Travaux LGV : suite à la réunion d'information du 16 janvier à La Quinte relative aux travaux liés à la LGV, M. le Maire présente le diaporama de celle-ci. Un important trafic routier va impacter la commune sur 2 ans et demi (février 2013 à mi-2014). La route vers Degré sera coupée au mois de mars.

Après débat, compte tenu de l'augmentation du trafic, notamment des poids lourds, un arrêté de stationnement interdit le long de la rue Fernand Poignant sera établi ainsi qu'une limitation de la vitesse à 30km/h.

Rythmes scolaires : M. le Maire présente au CM les dernières actualités relatives à la réforme des rythmes scolaires ; cela doit être mis en place à la prochaine rentrée 2013 ou bien en septembre 2014 (la participation de l'Etat étant différente selon les dates).

L'encadrement supplémentaire engendré par cette réforme va entraîner des frais supplémentaires au SIVOS. Les communes doivent se prononcer avant le 1<sup>er</sup> mars.

Après débat, et vu la réunion proposée par l'inspecteur d'académie le 21 janvier prochain, le CM décide de reporter sa décision au prochain CM du 1<sup>er</sup> mars 2013.

#### Tour de table des Elus :

Il est rappelé :

- installation du lampadaire solaire a été réalisée début janvier ;
- l'achat du terrain Roy est en cours ;
- un problème d'éclairage ainsi que les guirlandes a été constaté
- la réunion d'organisation du Comice 2013 s'est tenue le 17 janvier ; environ 50 personnes étaient présentes ;
- Damien Bonsergent informe que la version mobile du site internet de la commune peut être installée sur les Smartphones ;
- Un devis sera demandé pour la mise en place de vidéosurveillance dans la classe scan ;
- Lotissement Pellissier connaît quelques retards, à cause de la loi sur l'eau.

Séance levée à 21H 30